

Compte-rendu synthétique

**Réunion du Conseil du Quartier n°4
Mercredi 25 mars 2009**

Réunion animée par la Fédération des Centres Sociaux

Présents :

BEIX Véronique, BRICHE Daniel, BROSSE Jean-Claude, BRUN Michel, CANIVET Hélène, CAREAU Martine, CHAVIGNEAU Catherine, COUILLAUD Philippe, DUHAYON Philippe, FORGEAU Laurent, GALLAIS Michel, GARDET Christian, GARNAUD Serge, HAYE Daniel, JOULAIN Philippe, LAURENT Jean-François, MASCA Jean-Pierre, NOUAILLE-DEGORCE Bruno, PREMAUD Jean-Michel, ROYER Lysiane, SEGUINEAU Didier.

Excusés

BAUD Jean-Jacques, BAUFRETON Chantal, DURAND Corinne, FAZILLEAU Michèle, GRANJON Gilbert, GROLLIER Michèle.

1^{ère} partie : Vision partagée du groupe

Nous serons un groupe convivial

Nous devons être force de proposition auprès de la municipalité

Notre connaissance du quartier nous permet d'être force de proposition ce qui nous permettra d'être reconnu et d'être crédible auprès des habitants

2^{ème} partie : Les priorités

Se connaître et se faire connaître

Faire un inventaire du quartier et définir les modalités de sa réalisation

3^{ème} partie : L'organisation du Conseil

Présentation des rôles délégués pour le conseil de quartier :

L'animateur du conseil de quartier, référent porte parole :

Il est l'interlocuteur de l' élu référent et de la municipalité, il est porte parole du conseil de quartier, il est soucieux de l'animation du groupe. Son rôle est d'assurer le management de l'énergie de l'équipe lors des réunions. Il distribue la parole et est responsable de l'expression individuelle et collective, il s'assure que chacun trouve et garde sa juste place. Il veille à une bonne participation de chacun et au respect mutuel dans le groupe.

Il est acteur de la décision prise et participe au débat.

Le pousse décision

Il provoque puis enregistre les décisions tout au long de la réunion. Cela veut dire qu'il pousse le groupe à formuler sa décision dans le temps imparti. Il enregistre les décisions prises, il notifie précisément les décisions (mais il n'a pas une fonction de secrétaire, car dans ce groupe on ne notifie pas les débats), les seules traces écrites portent sur les décisions.. Il relève avec précision les actions, les responsabilités et les délais c'est-à-dire qu'après chaque débat on peut noter :

- Quelle est la décision prise ?
- Qui est responsable de sa mise en œuvre ?
- Comment se déroule la mise en œuvre ?
- Quels sont les étapes et les délais ?

Le maître du temps :

Le temps appartient à l'équipe, c'est donc à elle de bien le gérer. Il aide l'équipe à garder sa cadence sur chacune des séances de travail, le temps est défini à l'avance. Un sujet = un temps défini. Il annonce le temps qui s'écoule par tranche. Il n'est pas responsable de la tenue des délais de l'équipe. Son rôle ressemble à une « horloge parlante » qui responsabilise l'équipe sur la gestion de son temps

L'hôte :

Il assure l'organisation logistique de la réunion, local, matériel, réservation de la salle.

Il accueille les participants. Il a en charge le lien entre les membres, il se soucie de l'absence de personne, téléphone, prends des nouvelles.

Il a en charge le côté convivial des rencontres, mobilise les personnes pour qu'elles amènent un gâteau, un « coup à boire »...

On peut lui adjoindre une personne spécialisée Internet qui utilise ce moyen pour entretenir le lien entre les personnes et diffuser régulièrement les informations utiles au groupe.

Le coach (ou baromètre d'ambiance) :

Il intervient à la fin de la réunion pour 2 ou 3 minutes, il a pour mission de donner au groupe des « pistes d'amélioration et de développement ». Cette fonction nécessite un apprentissage et met en œuvre des compétences spécifiques « diplomatiques »...

Constitution du groupe d'animation/coordination

Sont volontaires à ces postes pour 1 an. Pour le renouvellement de ces postes dans 1 an, on pourra soit procéder à des élections (on se connaîtra mieux) ou repartir sur du volontariat.

- Animateur référent : **Monsieur LAURENT Jean-François**
- Suppléant Animateur : **Monsieur DUHAYON Philippe**
- Maître du temps : **Monsieur BRICHE Daniel**
- Pousse Décision : **Monsieur NOUAILLE-DEGORCE Bruno**
- Suppléant pousse décision : **Monsieur COUILLAUD Philippe**
- Coach (conclusion) : **Monsieur BROSSE Jean-Claude**
- Coach (conclusion) suppléant : **Monsieur PREMAUD Jean-Michel**
- Hôte : **Madame ROYER Lysiane**
- Hôte - suppléant internet : **Monsieur BROSSE Jean-Claude**

Il convient d'ajouter à ce groupe **Monsieur Serge GARNAUD**, élu référent de la municipalité.

Prochaines réunions

- **Lundi 11 mai à 19h00, salle du Conseil Municipal : Groupe d'animation**
- **Mercredi 13 mai à 20h00, salle du Conseil Municipal : Conseil de Quartier**